

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Lundi 1^{er} avril 2019 - Palais des Congrès

22 habitants présents

Conseil de quartier : Jean-Pierre LARTIGE, Animateur,
Didier MARY, Animateur,
Élu(e) : Christèle MORIN, Conseillère déléguée à la Démocratie Locale, la Proximité, la Propreté, l'Hygiène et la Salubrité,
Services Municipaux : Aurélie GENNATAS, Agent Proximité, Citoyenneté,
Invités : Sébastien BOURBIGOT, Vice-président Tourisme et Développement Touristique de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan,
Pierre GRAS, Président de l'Association du Moulin de l'Arsenal de Rochefort.

En ouverture de séance, Jean-Pierre LARTIGE remercie les habitants de leur participation à ce rendez-vous citoyen et annonce l'ordre du jour de la réunion :

- présentation de l'Arsenal des Mers,
- avancement du projet de reconstruction du moulin de l'arsenal,
- questions des habitants et échanges avec les élus.

1. Présentation du projet d'Arsenal des Mers :

L'animateur de quartier remercie Sébastien BOURBIGOT, Vice-président Tourisme et Développement Touristique de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO), de sa participation à cette rencontre et l'invite à présenter le projet imaginé pour le site de l'arsenal. Ce dernier explique que les acteurs de l'Arsenal - l'Hermione, la Corderie Royale, le Musée de la Marine et l'Accro-mâts - se rassemblent sous l'égide de la CARO, afin de créer l'Arsenal des Mers. Il s'agit d'un nouveau concept touristique dédié à l'aventure, qui devrait permettre de décupler la fréquentation touristique du site et du territoire. En effet, l'objectif est d'atteindre quelques 300 000 visiteurs annuels, afin de renouer avec la fréquentation de l'arsenal lorsque l'Hermione était encore en chantier.

Le projet, qui devrait s'étaler sur quatre ou cinq années, bénéficiera d'un co-financement de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Charente-Maritime, de la CARO et de la Ville de Rochefort. Dès le 6 juillet prochain, un ticket unique va être proposé aux visiteurs, permettant d'accéder à l'ensemble des établissements partenaires.

Au printemps 2020, un parcours nocturne Lumina (créé par la société canadienne Moment Factory), sera mis en place aux abords de la corderie, dans le jardin de la Marine et dans la forme Louis XV. Basée sur l'utilisation de la lumière, de la vidéo, du son et d'un système interactif, la déambulation propulsera les participants dans l'histoire des lieux, en évoquant son passé maritime, les voyages au long cours et la découverte. Des visites seront proposées tous les soirs, en période estivale, sauf les lundis.

En parallèle, un projet sera développé autour de la construction sur site de manèges, qui seront ensuite mis en œuvre dans le jardin de la Marine. Inspiré du concept des Machines de Nantes, il permettra de valoriser les savoir-faire des artisans travaillant sur le chantier de l'Hermione, tout en proposant une activité ludique pour les plus jeunes.

De plus, l'ensemble des installations de l'Hermione et le mobilier urbain de l'arsenal, sera revu pour être à la fois plus fonctionnel et esthétique. Enfin, la réflexion se portera également sur les infrastructures d'accueil (zones de stationnement, toilettes, restauration, accueil des groupes, etc). Plus d'information sur www.arsenaldesmers.fr

L'animateur rappelle la proposition du Conseil de quartier de créer une voie d'accès supplémentaire au site de l'arsenal, depuis l'impasse Audry de Puyravault. Sébastien BOURBIGOT indique que cette possibilité, qui nécessite le déplacement d'un transformateur EDF, ne fait pas partie du projet actuel concernant l'Arsenal des Mers.



Les conseillers de quartier ont par ailleurs identifié un besoin de lieux d'information en centre-ville, pour les touristes et les curistes, en complément de l'Office de Tourisme situé cours Roy Bry. Sébastien BOURBIGOT confirme que ce besoin a été pris en compte et qu'un point d'accueil sera mis en place au niveau de la Porte du Soleil.

Une riveraine du jardin de la Marine, s'inquiète du niveau sonore du futur parcours nocturne. Il est confirmé que les concepteurs de l'attraction ont pour consigne de veiller à la préservation de la tranquillité du voisinage.

Une habitante souhaite savoir si l'aire des gréements va être rénovée et à nouveau ouverte au public. Sébastien BOURBIGOT explique que cet espace a été identifié comme un atout à mettre en valeur et qu'une réflexion en ce sens sera menée à court terme.

2. Avancement du projet de reconstruction du moulin de l'arsenal :

A la demande du Conseil de quartier, Pierre GRAS, Président de l'Association du Moulin de l'Arsenal de Rochefort (AMAR), présente le projet de l'association. Il s'agit d'élever un moulin sur les rives de la Charente, sur le modèle de celui construit en 1806 par l'ingénieur Jean-Baptiste Hubert. A l'époque, il servait à animer un bateau racloir à l'entrée des formes de radoub, qui par son mouvement de va et vient, empêchait la vase de s'y déposer à chaque marée. Ce projet a donc un double intérêt : la reconstitution d'un moulin sur site de plus de 30 mètres de haut, qui deviendra un point d'attraction touristique supplémentaire à Rochefort, et une solution économique et écologique pour désenvaser l'accès à la forme Napoléon III - quai d'attache de L'Hermione.

En 2017, l'AMAR a démontré la faisabilité de son projet, avec la participation d'élèves ingénieurs des Arts et Métiers. Les études menées en 2018, sur le mécanisme du moulin et les rencontres avec l'Architecte des Bâtiments de France, ont permis de conclure qu'il n'est pas possible de le reconstruire à l'identique (besoin d'adaptation aux normes actuelles), ni à son emplacement d'origine (à l'époque au niveau du labyrinthe). Ainsi, une implantation le long de la berge est pressentie et la production d'électricité éolienne est également envisagée. Cette année, c'est la faisabilité réglementaire qui est examinée (sollicitation de l'avis du Sous-préfet, etc) et un appel d'offre va être lancé afin de choisir une équipe de conception réalisation.

L'animateur de quartier félicite les membres de l'association pour ce beau projet et souhaite savoir s'il s'inscrit dans la dynamique de l'Arsenal des Mers. Pierre GRAS explique que l'AMAR a reçu le soutien de la Ville de Rochefort et de la CARO, et poursuit son objectif, en parallèle et en complémentarité du projet communautaire.

3. Questions diverses :

L'animateur rappelle la réflexion engagée par le Conseil de quartier sur le secteur de la gare SNCF. Elle a déjà permis quelques améliorations avenue du Président Wilson : réfection des trottoirs les plus dégradés, enlèvement de tags, amélioration de la traversée piétonne à la sortie de la gare, etc. En complément, Christèle MORIN indique qu'un panneau « Relais Informations Services » va être implanté prochainement sur la place Françoise Dorléac. Il comportera diverses indications à caractère touristique (plan de la ville, localisation des musées et sites touristiques, etc). L'animateur rappelle enfin, que les conseillers demandent l'aménagement d'un cheminement piéton protégé, du côté des habitations, de la rue Jean René Quoy.

Pour contacter votre Conseil de quartier : conseilquartiercentrerochefort@gmail.com

Pour toute demande individuelle concernant votre quartier,
le Service Proximité de la Mairie est à votre écoute au 05 46 82 65 65.

La prochaine réunion publique du Conseil de quartier aura lieu au 2^{ème} semestre 2020,
au Palais des Congrès

